

COMMUNIQUÉ du 27 février 2012 - ATTAC-Québec dénonce le lobbying intensif du gouvernement canadien pour que l'Europe importe du pétrole sale

[Communiqués](#), 27 février 2012

Pour diffusion immédiate

Le lobbying du gouvernement canadien et des compagnies pétrolières n'est pas sans lien avec le fait qu'un comité d'experts de la Commission européenne n'a pas approuvé, le 23 février, un amendement à la **Directive européenne sur la qualité des carburants** qui aurait nui à l'exportation canadienne du pétrole des sables bitumineux. L'amendement proposé aurait attribué une valeur d'émission de gaz à effet de serre 23 % plus élevée que le pétrole conventionnel.

L'extraction du pétrole des sables bitumineux nécessite une telle quantité d'énergie et d'eau qu'elle est une des plus polluantes au monde, en plus de contribuer aux changements climatiques. *« Les Européens doivent refuser ce pétrole sale. Nous invitons les mouvements sociaux européens, en particulier en France et en Allemagne - dont les représentants se sont abstenus de voter - à interpeller leurs élus pour que l'amendement à la Directive européenne sur la qualité des carburants soit adopté lorsqu'il sera à nouveau soumis à un vote »*, indique **Claude Vaillancourt**, président d'ATTAC-Québec.

Le lobbying et l'activité diplomatique du gouvernement canadien sont constants et bien organisés :

- Le Canada a menacé de traîner l'Union européenne devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) si elle « discriminait » le pétrole des sables bitumineux par la Directive sur la qualité des carburants. Il veut empêcher tout type de mesure similaire dans d'autres pays.
- Selon Les Amis de la terre Europe, en juillet 2011, les lobbies canadiens avaient déjà organisé 110 événements auprès des institutions européennes visant à contrer la Directive.

De plus, malgré les dénégations du gouvernement canadien, cette Directive européenne reste un enjeu des négociations de l'**Accord économique commercial global (AÉCG) entre le Canada et l'Union européenne**, *« dans le cadre duquel de telles mesures et potentiellement la Directive REACH concernant les produits chimiques sont vues comme des obstacles au commerce. En outre, on ne devrait pas donner comme on le fait le droit aux entreprises de poursuivre les gouvernements lorsque des lois et règlements conçus démocratiquement entravent leurs profits »*, précise **Claude Vaillancourt**.

Pour ATTAC-Québec, il est essentiel que le gouvernement canadien cesse son lobbying nuisible en faveur du pétrole sale des sables bitumineux, laisse les Européens décider pour

eux-mêmes des mesures environnementales qu'ils souhaitent se donner et s'engage enfin solidairement avec les pays et les populations du monde pour agir efficacement contre les changements climatiques.

ATTAC, l'Association québécoise pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne, est une association citoyenne non partisane présente dans 40 pays. Fondée en 2000, ATTAC-Québec s'applique à faire connaître les enjeux qui accompagnent la mondialisation financière, en particulier la taxation des transactions financières, les paradis fiscaux et le libre-échange.

► 30 -

Source : ATTAC-Québec
(514) 279-7364

quebec@attac.org

Twitter : <https://twitter.com/#!/ATTACQuebec>

www.quebec.attac.org

Facebook : <http://www.facebook.com/ATTAC.Quebec>